SAUMUR mairie de

Lotissement
Les Enverries

PRIX DE CESSION DES LOTS

Lotissement **LES ENVERRIES**
à Saint-Lambert des Levées

N° de Lot	Surface indicative en m²	Prix du lot en € TTC
1	1081	67 970.65
2	1076	62 968.56
3	1062	62 989.46
4	983	67 481.47
5	979	64 952.15

Les grandes étapes
De l'intention à la réalisation

- **Consultation de la liste des lots disponibles** auprès du service Gestion Patrimoniale de la Mairie (02 41 83 31 56)
- **Choix du terrain** en fonction de :
  - sa configuration (surface/orientation…)
  - son environnement
  - son budget
- **Option verbale sur la parcelle** auprès du service Gestion Patrimoniale de la Mairie
- **Réservation ferme par courrier** :
  - accord sur la chose et le prix
  - approbation du cahier des charges
  - justification du financement
  - engagement à consulter l'architecte avant compromis de vente
- **Rencontre avec l'Architecte Coordonateur de la ville** pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre terrain et vous conseiller dans la conception architecturale de votre projet.
- **Recherche de financement** (banque – mensualité, apport personnel…)
- **Signature du compromis de vente** service Gestion Patrimoniale
- **Modalités de paiement du terrain :** 10% du prix H.T. du terrain lors de la signature du compromis de vente, le solde le jour de la signature de l'acte de vente
  Clôtures et places de stationnement : versement d'une caution de 2000 € ou caution bancaire. Cette caution sera remboursée ou levée après réalisation des travaux
- **Dépôt du permis de construire** sous 12 mois après signature du compromis, service Application Droit des Sols
- **Signature de l'acte authentique** après :
  - Obtention du Permis de Construire par l'acquéreur
  - Achèvement des travaux de viabilisation du lotissement par la ville

Ville de Saumur – CS 54 006 - 49408 Saumur cedex tél. : 02 41 83 30 00

SAUMUR mairie de

Lotissement
Les Enverries – Saint-Lambert des Levées

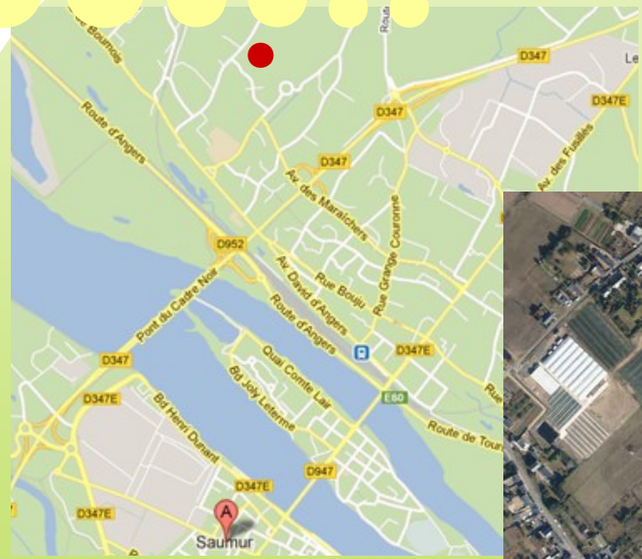

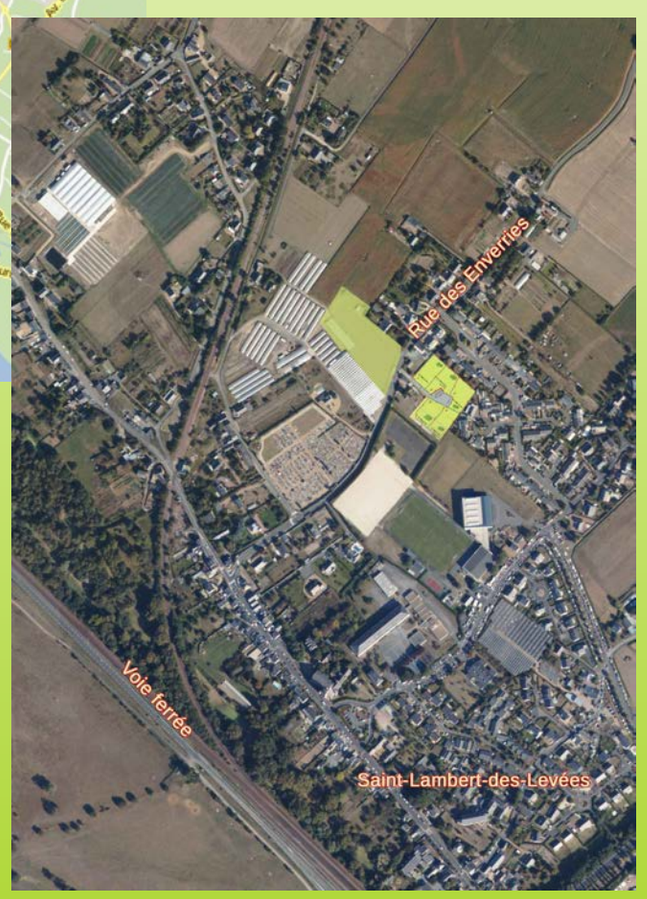

5 TERRAINS A BATIR

de 979 à 1081 m²

Ville de Saumur – CS 54 006 - 49408 Saumur cedex tél. : 02 41 83 30 00

SAUMUR mairie de

Lotissement
Les Enverries

1- LES PRESCRIPTIONS URBAINES

LEGENDE

- Accès interdit
- Périmètre de l'opération
- Cheminement piétons
- Chaussée et parking
- Espace engazonné

PPRI :

- R2 : Zone non constructible
- B2 : Emprise au sol limitée à 20%
- B3 : Emprise au sol limitée à 10%

Longueurs données à titre indicatif

Ville de Saumur – CS 54 006 - 49408 Saumur cedex tél. : 02 41 83 30 00

2- LA GESTION DES EAUX PLUVIALES A LA PARCELLE

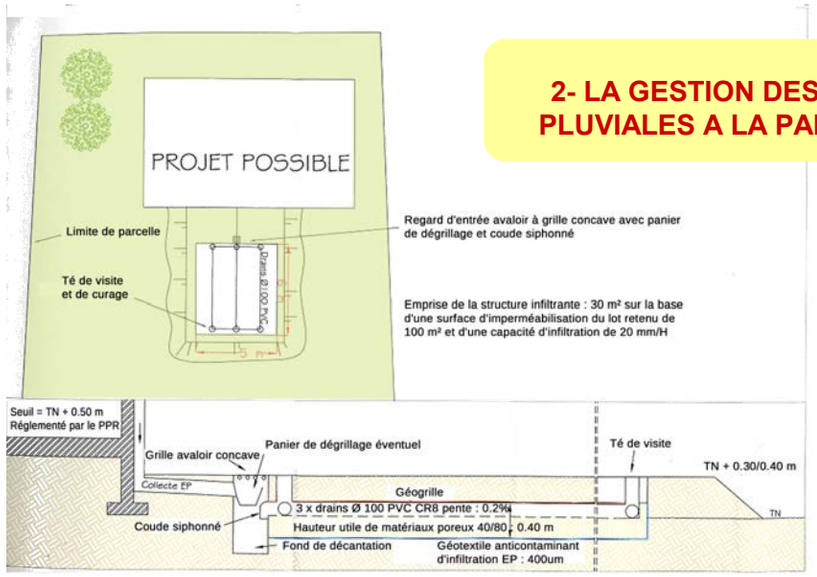

3- LISTE D'ESSENCES VEGETALES POUR PLANTATIONS

Liste d'essences arbustives devant rentrer dans la composition d'une haie bocagère de fond de parcelle :

Liste d'essences arbustives devant rentrer dans la composition de haies libres en limite latérales et sur voie de desserte interne:

Conseils de plantations :

Les arbustes, d'essences rustiques, seront plantés en mélange et garderont une forme libre. Les conifères type thuyas seront proscrits. En cas de haie mono spécifique, le charme sera préconisé.

Afin de garantir une meilleure reprise et de limiter la charge d'entretien ultérieure, les massifs arbustifs seront paillés. Le paillage sera un feutre biodégradable recouvert de copeaux bois.
Il est impératif de respecter les distances minimales de plantation vis-à-vis des limites de propriété :

.2 m pout tout végétal d'une hauteur future de 2 m et plus
.0,50 m pour tout végétal d'une hauteur inférieure ou égale à 2 m

Ville de Saumur – CS 54 006 - 49408 Saumur cedex tél. : 02 41 83 30 00